

La ©hantrerie

NANTES
MÉTROPOLÉ
AMÉNAGEMENT

VILLE DE
Nantes

Nantes
Métropole

JOURNAL DE PROJET
N°1 — janvier 2018



**Une nouvelle
dynamique pour
La Chantrerie
— p.2-5**



Un site de développement pour la métropole

La Chantrerie est un site majeur de développement pour le quartier Nantes Erdre et, plus largement, pour la Ville de Nantes et la métropole nantaise. Les orientations stratégiques de Nantes Métropole affirment la priorité au développement économique induit par l'innovation et la recherche. Le pôle technologique de La Chantrerie s'inscrit dans cette priorité.

Ces dernières années, le site connaît un nouvel élan. Il voit s'installer des entreprises de talent attirées par un écosystème économique prometteur et par un cadre de travail privilégié.

Pour améliorer le fonctionnement du site, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement vont engager prochainement des travaux sur les espaces publics. Mais pour aller plus loin encore, un plan-guide d'aménagement du quartier est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une démarche de concertation courant 2018.

→ **Catherine Piau,**
Adjointe de quartier
Nantes Erdre



Dossier

Une nouvelle dynamique pour La Chantrerie

Dans l'environnement préservé de la vallée de l'Erdre, le quartier de La Chantrerie accueille entreprises technologiques et grandes écoles. Le site est en pleine mutation.



Sur plus de 200 hectares à proximité de l'Erdre, le site technopolitain de La Chantrerie accueille aujourd'hui deux types de structures : des entreprises de haute technologie spécialisées principalement dans les domaines numérique, électronique, services à l'innovation et multimédia ; des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Un concentré de matière grise spécialisée dans l'innovation.



La Chantrerie aujourd'hui



5700

usagers, dont
1 850 actifs
3 850 étudiants



70
entreprises,
dont **55** dans
le Hub Creativ



5
établissements
d'enseignement
supérieur et
de recherche

mique

Très accessible par l'autoroute, le site profite également d'une bonne desserte par les transports collectifs : ligne de Chronobus C6 ouverte en 2013, ligne de bus 75 et ligne express E5. La Chantrerie est un parc d'activités verdoyant, accessible et actif dans lequel on étudie, on travaille et on vit.

Une nouvelle impulsion pour le site

Créée en 1989, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Chantrerie a vu la programmation de ses équipements évoluer au fil des ans avec de nouvelles orientations validées en 2017. À ce jour, l'ensemble des terrains urbanisés de la ZAC est en cours de commercialisation,

des sites anciens évoluent vers des programmes mixtes (activités économiques et logements) et une extension se dessine au nord de l'opération.

De la pépinière à l'hôtel d'entreprises, l'ouverture du Hub Creativ en 2014 a constitué le point de départ de la redynamisation du site avec 6 600 m² dédiés au numérique et aux technologies innovantes.

Les années 2017-2019 seront marquées par l'arrivée de nouveaux usagers sur le site. Les entreprises Atos Bull et Manpower Group (900 emplois à terme), ainsi que IMA/IMT (1 000 emplois) vont donner une nouvelle impulsion à la ZAC et renforcer son attractivité au sein de la Métropole.



1 800

enseignants,
chercheurs,
personnels
administratifs
et techniques

La Chantrerie demain



Près de **11 000**

usagers, dont

5 800 actifs

4 200 étudiants

800 habitants



La création
de logements familiaux
et étudiants

Espaces publics Travaux de voirie en 2018

→ Pour accompagner l'arrivée de nouvelles entreprises et faciliter la circulation sur le site, Nantes Métropole Aménagement prévoit l'aménagement de deux axes importants :

- Des travaux de requalification de la route de Gachet auront lieu au second semestre 2018.
- La rue Rose-Dieng Kuntz sera prolongée jusqu'à la route de Gachet. Les travaux sont prévus au premier semestre 2019.

Des programmes qui font bouger le quartier

Plusieurs emplacements de La Chantrerie vont évoluer dans les années qui viennent avec des programmes mixtes comprenant à la fois des logements et des activités tertiaires.



1 Ex-site MHS

Sur une surface de 7 hectares au nord de la ZAC, construction de 350 logements environ (libres, sociaux et abordables) et de 20 000 m² de surface tertiaire.

Promoteur : Bouygues – Vilogia

2 Ex-site SCE

Aménagement encore à l'étude pour la création notamment de 11 000 m² de surface tertiaire, dont 3 000 destinés aux entreprises issues du Hub Créatic.

Promoteur : Cogedim

3 Partie sud du site Atmel

Projet à l'étude pour la construction d'environ 170 logements pour étudiants et jeunes actifs.

Promoteur : Kauffman & Broad

Un écosystème économique qui se renforce

Certaines sont là depuis quelques années, d'autres vont s'installer prochainement. Comment les entreprises voient-elles le site de La Chantrerie ? Pourquoi ont-elles souhaité s'y installer ? Rencontre avec des dirigeants.

Dynamique économique, opportunités à venir et agrément du site reviennent dans les paroles de plusieurs dirigeants, sans masquer toutefois certaines difficultés à résoudre.

C'est sans conteste l'ouverture du Hub Creativ qui a relancé la dynamique économique du site. Jean-François Baudet, dirigeant d'Hélicéo* et Didier Moreau, dirigeant de Mobiapps*, soulignent : « Il existe dans ce bâtiment une véritable synergie ! Nous y avons à la fois des clients et des partenaires et entretenons des relations conviviales. » Romain Craponne, dirigeant de ARX ONE*, renchérit : « Nous sommes installés dans un immeuble dédié au numérique, au cœur d'un campus d'étudiants et de chercheurs de haut niveau. Cela amène une bonne dynamique de collaboration au service du territoire. Le développement de La Chantrerie devrait encore apporter de nouvelles opportunités. »

Dynamisme économique et environnement naturel

C'est aussi cette dynamique qu'ont recherchée les dirigeants du groupe IMA (Inter Mutuelles Assistance), co-leader français de l'assistance et n°5 mondial. IMA PROTECT, expert en sécurité et télésurveillance, et IMA TECHNOLOGIES, spécialisée dans la relation client, vont rejoindre le site de La Chantrerie en 2019 : « Notre projet est de bénéficier du rayonnement et du dynamisme de l'agglomération. La proximité de l'Université et de grandes écoles a joué également, des échanges pouvant être envisagés » explique Stéphane Bézias, dirigeant. L'agrément du site a également compté dans la décision du groupe IMA : « Il nous fallait trouver 3 hectares de terrain, accessibles par Chronobus, et bénéficiant d'un environnement vert et naturel. La Chantrerie offre tout cela. »



Un propos tempéré par Didier Moreau qui souligne « qu'il reste quelques problèmes à résoudre, notamment en termes de transports collectifs et de restauration. » Pour Jean-François Baudet, le site a même des qualités importantes pour son activité : « La Chantrerie, c'est un endroit qui nous convient parfaitement : il y a la proximité de l'Erdre pour nos tests sur l'eau et celle d'un champ que nous utilisons pour tester nos appareils en vol ! »

- * Hélicéo est spécialisée dans les outils de mesure « qui volent, qui flottent et qui marchent » grâce à des drones, au service du monde de la topographie et de la géomatique.
- * Mobiapps développe des applications mobiles professionnelles pour aider à l'amélioration des performances de ses clients.
- * ARX ONE édite des logiciels de sauvegarde à destination des entreprises.



Petit déj'

→ pour faciliter la synergie entre les entreprises qui arrivent et celles qui sont déjà là, Nantes Métropole Aménagement organise des petits déjeuners. Grandes entreprises et start up de talent peuvent ainsi mieux se connaître, échanger, et pourquoi pas un jour, travailler ensemble. À noter également les open cafés organisés chaque mercredi au Hub. Un temps convivial pour mieux se connaître.

Nouvelle offre de restauration en 2018

→ Le nombre croissant d'utilisateurs sur le site de La Chantrerie pose la question d'une offre de restauration adaptée. Le lancement d'une démarche de concertation est prévu début 2018.

Nantes Métropole Aménagement organise des temps de rencontre réguliers ouverts aux entreprises du site.



Les déplacements : une prise en compte collective

→ L'association fédératrice des utilités locales regroupe une quinzaine de membres issus des écoles, des entreprises et des commerces de La Chantrerie. Elle développe différents projets communs pour améliorer la qualité de vie sur le site, le développement du covoiturage par exemple. En parallèle et en complémentarité, Nantes Métropole réalise des études de déplacement et de circulation. Une prise en compte collective des différentes formes de mobilité pour construire un quartier plus agréable et plus durable.

Un outil dédié au covoiturage en 2018

Circulation, stationnement... Sur le site de La Chantrerie, les déplacements sont parfois problématiques. L'association fédératrice des utilités locales (AFUL) a pris les choses à bras le corps : elle prépare une action pour aider à la pratique du covoiturage.

« La cible de notre action covoiturage, ce sont les personnes qui viennent seules en voiture dans le cadre des déplacements domicile-travail » explique Laurence Charpentier, chargée de mission Développement Durable à Polytech et pilote de l'action déplacements au sein de l'association fédératrice des utilités locales (AFUL). Si La Chantrerie est bien desservie par les transports en commun, la voiture reste omniprésente. « 4 000 salariés et 2 000 étudiants sont présents à La Chantrerie. D'ici fin 2018, près de 2 000

nouveaux usagers sont attendus. Nous avons décidé d'agir en promouvant le covoiturage, un moyen pour réduire la place de la voiture sur le site. »

Premières actions en 2009

En 2009 déjà, écoles et entreprises de La Chantrerie avaient travaillé le sujet. « À l'époque, il n'y avait pas encore la ligne de Chronobus et 12% des salariés déclaraient covoiturer de façon régulière ou occasionnelle » fait remarquer Laurence Charpentier. Avec le soutien de Nantes Métropole, plusieurs actions avaient été mises en place pour faciliter cette nouvelle pratique, dont des places dédiées au covoiturage dans chaque structure. Des actions renforcées en 2012-2013 par la mise en ligne d'un outil de mise en relation des gens. « Le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes, en partie à cause du manque d'animation du site en ligne. »

La communication et l'animation de ce site sont garants de la réussite du projet

Accompagner les changements de pratiques

Pour ajuster ses actions, l'AFUL a donc commandé une étude en 2015. Premier constat : seuls 5% des salariés du site déclaraient covoiturer, soit une perte de 7 points par rapport à 2009. « Pour faire bouger les choses, il faut d'une part accompagner les gens dans le changement de leurs pratiques, et d'autre part élargir notre périmètre pour toucher plus de monde. Les sites Chantrerie 2 et la Fleuryaie seront ainsi concernés par les actions à venir. »

Cette fin d'année 2017, l'AFUL examine différentes solutions pour disposer d'un outil numérique adapté de covoiturage domicile-travail. Sa mise en place est prévue courant 2018. « La communication et l'animation de ce site sont garantes de la réussite du projet » conclut Laurence Charpentier.